

752

— 6 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. PERREAU, tendant à modifier la loi du 17 juin 1840 réglementant les concessions de mines de sel aux particuliers pour remédier à la surproduction du sel de consommation et arrêter la concession de nouvelles mines de sel dans l'est de la France. (N° 229, année 1912.)

(Nommée le 12 mars 1914.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : FORSANS.
2^o — Maurice ORDINAIRE.
3^o — PERREAU.
4^o — RIOTTEAU. *Président*
5^o — HERRIOT. *Secrétaire*
6^o — DELHON.
7^o — CATALOGNE.
8^o — LE COUR GRANDMAISON.
9^o — DE LANGENHAGEN.

13 June 1844

Dear Mother
I received your kind letter of the 10th and was
glad to hear from you. I am well and hope
these few lines will find you the same.
I have not much news to write at present.
The weather here is very warm and the
crops are doing well. I have not yet
heard from your friends. I hope they
are all well. I will write again soon.
Love from your affectionate son,
John Smith

My dear Mother

John Smith

John Smith

I have not much news to write at present.
The weather here is very warm and the
crops are doing well. I have not yet
heard from your friends. I hope they
are all well. I will write again soon.
Love from your affectionate son,
John Smith

13 mars 1914.

Commission chargée de l'examen de la proposition de loi de
M. Perreau, tendant à modifier la loi du 17 juin 1890 relatives
à la confection de mines de sel aux particuliers.

Président. M. Rioteau

Secrétaire. M. Herriot

Interrogé par le Président, M. Rioteau et Herriot se déclarent
hostiles au projet de loi.

M. Gouraud, président de la commission et M. de Langelhoffer se montrent, au
contraire, favorables.

M. Fournier expose sommairement les avantages et les inconvénients
du projet.

M. Perreau ayant demandé par lettre que la discussion fut
renvoyée à mardi, il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 2 1/2

Le Président

E. Rioteau

Le Secrétaire

Herriot

24 mars 1914

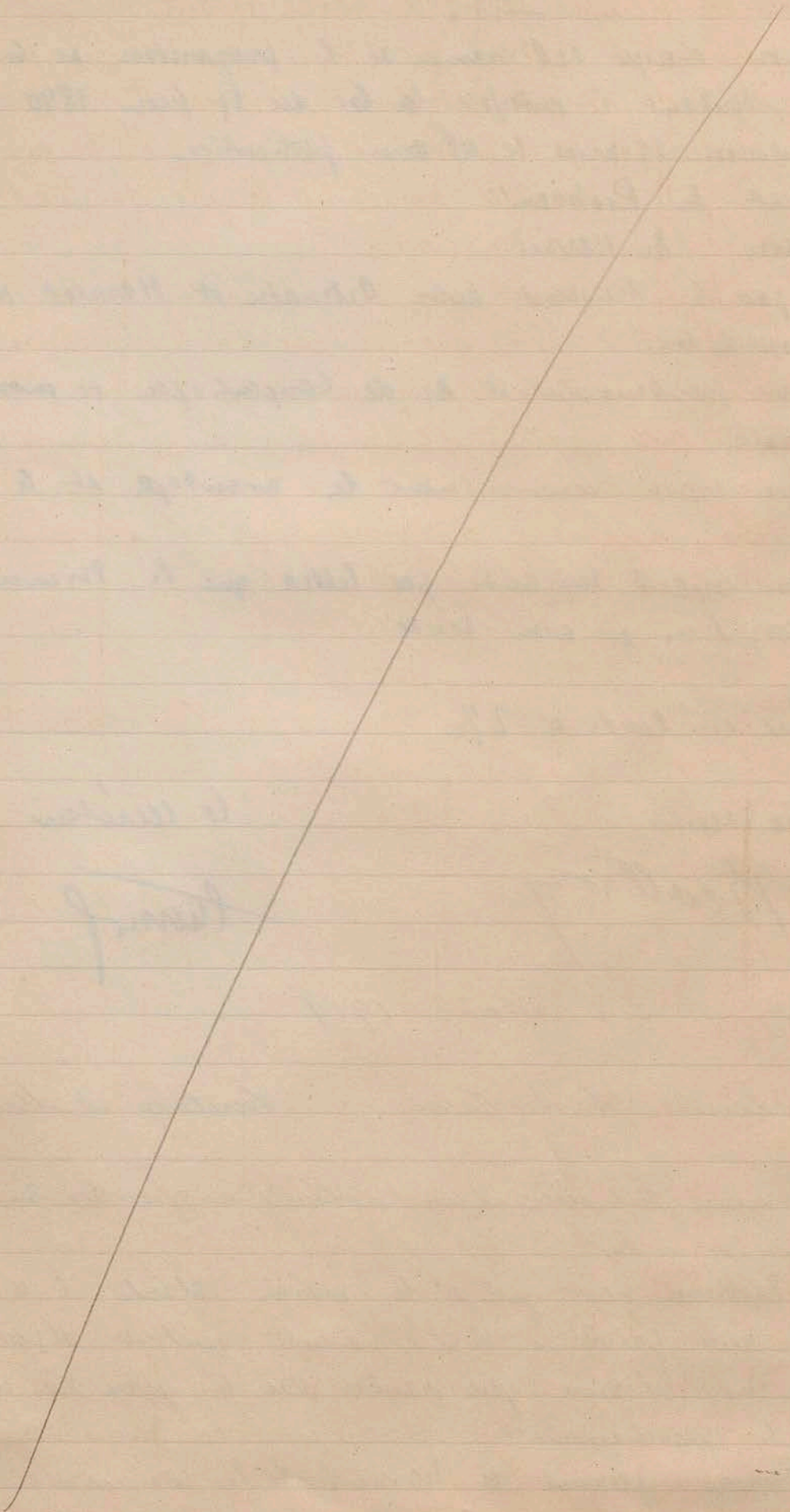
Président M. Rioteau

Secrétaire M. Maurice Dornier

M. Perreau fait un exposé détaillé en faveur de la
proposition de loi.

M. Rioteau veut protéger le marais-salants; il se montre
favorable aux saladiens mais présente quelques objections et
demande une tolérance plus grande dans le prix du sel
destiné à la manutention.

M. Perreau pousse la séance et la commission est



parlementaire. Le ministre des Travaux Publics a chargé M. Leprince Ringuet d'étudier la transformation des marais salants

M. Cour Grandmaison affirme que tous les marais qui pourraient être transformés l'ont été; le reste n'est pas transformable.

M. Perreau insiste pour qu'il ne soit plus concédé de mines ou, tout au moins, pour que l'effort des nouvelles mines soit limité dans l'intérêt de dix mille familles qu'il y a lieu de protéger.

M. de Cambasien s'associe aux observations de M. Perreau.

M. Le Cour Grandmaison propose que la Commission soit saisie des procès verbaux de la Commission extra-parlementaire chargée d'étudier cette question. Il serait ensuite procédé à l'audition du gouvernement.

M. Riottreau approuve cette proposition, qui est adoptée par la Commission.

Le Secrétaire

Le Président

tuernof

J. Mitter

J. Juillet 1914

Président : M. Riottreau

secrétaire M. Ordreux

M. Riottreau donne connaissance des conclusions de la Commission extra-parlementaire chargée d'étudier la question des sels.

La Commission entend les explications de M. Fabius Hourion, qui avait demandé et fourni des renseignements sur l'industrie de la soude.

M. Perreau demande l'audition de M. M. Angibaud

et Delafoy, amis que de M. M. Cravous et
des représentants des Salines de l'Est

Le Président

Le Secrétaire

J. Mathey

A. Ordina